

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1191****8 août 2002****SOMMAIRE**

|   |              |  |              |
|---|--------------|--|--------------|
| <b>AMS Trust (Luxembourg) S.A., Hesperange . . . . .</b>                                    | <b>57136</b> | <b>Luxembourg . . . . .</b>  | <b>57137</b> |
| <b>Anderson Holdings S.A. . . . .</b>   | <b>57138</b> | <b>European E-Commerce Luxembourg (4) S.A.,<br/>Luxembourg . . . . .</b> | <b>57137</b> |
| <b>Ansep S.A., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57160</b> | <b>European E-Commerce Luxembourg (3) S.A.,<br/>Luxembourg . . . . .</b> | <b>57138</b> |
| <b>Axionet S.A., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57149</b> | <b>European E-Commerce Luxembourg (2) S.A.,<br/>Luxembourg . . . . .</b> | <b>57138</b> |
| <b>Beverage Industrial Private Label S.A., Luxem-<br/>bourg . . . . .</b>                   | <b>57135</b> | <b>Euroworld Investment S.A., Luxembourg . . . . .</b>                   | <b>57167</b> |
| <b>Beverage Industrial Private Label S.A., Luxem-<br/>bourg . . . . .</b>                   | <b>57135</b> | <b>Fact Invest S.A., Luxembourg . . . . .</b>                            | <b>57160</b> |
| <b>Bohegie Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57149</b> | <b>Farfar. S.A., Luxembourg . . . . .</b>                                | <b>57156</b> |
| <b>Business Broadcasting Europe, S.à r.l., Luxem-<br/>bourg . . . . .</b>                   | <b>57133</b> | <b>Fay Properties S.A., Luxembourg . . . . .</b>                         | <b>57123</b> |
| <b>Carbeneth Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>                                      | <b>57145</b> | <b>Fen-Portfolio S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>                        | <b>57168</b> |
| <b>Carrera Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>  | <b>57164</b> | <b>Financière et Immobilière S.A., Luxembourg . . . . .</b>              | <b>57166</b> |
| <b>Cebtimo S.A., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57146</b> | <b>Gillis Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                         | <b>57128</b> |
| <b>Compagnia Europea d'Investimenti e Partecipa-<br/>zioni S.A., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57165</b> | <b>Gillis Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                         | <b>57128</b> |
| <b>Corner Land S.A., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57125</b> | <b>Gillis Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                         | <b>57128</b> |
| <b>D.B.M.G. S.A., Distribution Business Management<br/>Group S.A., Luxembourg . . . . .</b> | <b>57158</b> | <b>Hajir Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                          | <b>57139</b> |
| <b>D.B.M.G. S.A., Distribution Business Management<br/>Group S.A., Luxembourg . . . . .</b> | <b>57158</b> | <b>Hardy Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                          | <b>57139</b> |
| <b>D.B.M.G. S.A., Distribution Business Management<br/>Group S.A., Luxembourg . . . . .</b> | <b>57159</b> | <b>Idaho Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                          | <b>57163</b> |
| <b>D.B.M.G. S.A., Distribution Business Management<br/>Group S.A., Luxembourg . . . . .</b> | <b>57159</b> | <b>Idaho Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                          | <b>57163</b> |
| <b>Dapol S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57133</b> | <b>Idaho Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                          | <b>57163</b> |
| <b>Dapol S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57133</b> | <b>Idaho Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                          | <b>57163</b> |
| <b>Debt Invest, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>  | <b>57122</b> | <b>Idaho Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                          | <b>57163</b> |
| <b>Debt Invest, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>  | <b>57122</b> | <b>International Target Group S.A., Luxembourg . . . . .</b>             | <b>57164</b> |
| <b>Delta Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                                  | <b>57166</b> | <b>L.A. Productions S.A., Luxembourg . . . . .</b>                       | <b>57135</b> |
| <b>Dentsply EU, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>  | <b>57131</b> | <b>Lonworld S.A., Luxembourg . . . . .</b>                               | <b>57133</b> |
| <b>Dorje Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57161</b> | <b>M-Group S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>                              | <b>57154</b> |
| <b>Dzong S.A., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57158</b> | <b>Mainland Corporation S.A., Luxembourg . . . . .</b>                   | <b>57145</b> |
| <b>E-Sound, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>  | <b>57160</b> | <b>Mainland Corporation S.A., Luxembourg . . . . .</b>                   | <b>57145</b> |
| <b>Empe A.G., Luxembourg . . . . .</b>  | <b>57126</b> | <b>Maskros Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>                    | <b>57144</b> |
| <b>Euroeast Investments S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>                                    | <b>57156</b> | <b>Maskros Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>                    | <b>57144</b> |
| <b>Eurofit S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>   | <b>57151</b> | <b>Maslet S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>                               | <b>57160</b> |
| <b>European E-Commerce Luxembourg (6) S.A.,<br/>Luxembourg . . . . .</b>                    | <b>57136</b> | <b>Mertens Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                        | <b>57161</b> |
| <b>European E-Commerce Luxembourg (5) S.A.,<br/>Luxembourg . . . . .</b>                    | <b>57136</b> | <b>Mertens Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                        | <b>57162</b> |
|   |              | <b>Mertens Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                        | <b>57162</b> |
|   |              | <b>Mertens Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>                        | <b>57162</b> |
|   |              | <b>Mindforest S.A., Luxembourg . . . . .</b>                             | <b>57131</b> |
|   |              | <b>Mondial Télécom S.A., Luxembourg . . . . .</b>                        | <b>57146</b> |
|   |              | <b>Morgen S.A., Luxembourg . . . . .</b>                                 | <b>57127</b> |
|   |              | <b>Morgen S.A., Luxembourg . . . . .</b>                                 | <b>57127</b> |

|   |       |   |       |
|---|-------|---|-------|
| Mosel und Rhein Immobilien A.G., Luxembourg . . .                         | 57134 | Sephora Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg-Kirch-<br>berg . . . . .               | 57132 |
| Nagro S.A., Luxembourg . . . . .  | 57166 | Seven Cedars S.A., Luxembourg . . . . .   | 57132 |
| O.I.O., Overseas Investment Opportunities S.A.H.,<br>Luxembourg . . . . . | 57156 | Seven Cedars S.A., Luxembourg . . . . .   | 57132 |
| Partest Holding S.A., Luxembourg . . . . .                                | 57162 | Skylux A.G. . . . .   | 57137 |
| Partit Holding S.A., Luxembourg . . . . .                                 | 57135 | Société Luxembourgeoise de Centrales Nuclé-<br>aires S.A., Luxembourg . . . . . | 57123 |
| Pertuy Construction S.A., Maxéville . . . . .                             | 57157 | Société Luxembourgeoise de Centrales Nuclé-<br>aires S.A., Luxembourg . . . . . | 57123 |
| Pertuy Construction S.A., Maxéville . . . . .                             | 57157 | Sofind S.A., Luxembourg . . . . .   | 57167 |
| Pertuy Construction S.A., Maxéville . . . . .                             | 57163 | Steel Enterprise S.A., Luxembourg . . . . .                                     | 57164 |
| Petrinvest S.A.H., Luxembourg . . . . .                                   | 57130 | Sun Hotels International S.A.H., Luxembourg . . .                               | 57167 |
| Petrinvest S.A.H., Luxembourg . . . . .                                   | 57130 | Superconfex Luxembourg S.A., Junglinster . . . . .                              | 57155 |
| Platinum Holding Luxembourg S.A.H., Luxem-<br>bourg . . . . .             | 57165 | Swiss Petroleum S.A., Luxembourg . . . . .                                      | 57134 |
| Platinum Holding Luxembourg S.A.H., Luxem-<br>bourg . . . . .             | 57165 | Swiss-Chem Trade S.A. . . . .   | 57127 |
| Platinum Holding Luxembourg S.A.H., Luxem-<br>bourg . . . . .             | 57165 | Taufin International S.A., Luxembourg . . . . .                                 | 57155 |
| Potomac Engineering S.A., Luxembourg . . . . .                            | 57164 | Taufin International S.A., Luxembourg . . . . .                                 | 57155 |
| ProLogis Services, S.à r.l., Luxembourg . . . . .                         | 57124 | Tranferon Licence & Finance S.A.H., Luxembourg                                  | 57129 |
| ProLogis Services, S.à r.l., Luxembourg . . . . .                         | 57125 | Tranferon Licence & Finance S.A.H., Luxembourg                                  | 57129 |
| PSK, Nouvelle Promotion Schmit & Klein S.A.,<br>Luxembourg . . . . .      | 57132 | Tranferon Licence & Finance S.A.H., Luxembourg                                  | 57129 |
| Punta S.A.H., Luxembourg . . . . .  | 57168 | Tranferon Licence & Finance S.A.H., Luxembourg                                  | 57130 |
| Radical Technology S.A. . . . .   | 57131 | Uden S.A., Luxembourg . . . . .   | 57152 |
| Radical Technology S.A. . . . .   | 57131 | Valengilux S.A., Luxembourg . . . . .   | 57166 |
| Riviera Finance 2 S.A., Luxembourg . . . . .                              | 57130 | Van Turenhoudt & Partners (Luxembourg), S.à r.l.,<br>Luxembourg . . . . .       | 57157 |
| Rubis S.A., Luxembourg . . . . .  | 57144 | Veva S.A., Luxembourg . . . . .   | 57168 |
| Santa Maura S.A., Luxembourg . . . . .                                    | 57134 | Vinkelberg Company S.A., Luxembourg . . . . .                                   | 57156 |

**DEBT INVEST, Société à responsabilité limitée Holding.**

**Capital social: 4.500.000,- LUF.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place François-Joseph Dargent.  
R. C. Luxembourg B 44.319.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 mai 2002*

L'associé unique

- décide de convertir le capital social en EUR avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002; le capital social de LUF 4.500.000,- est ainsi converti en EUR 111.552,08.

- décide d'augmenter le capital social de EUR 47,92 (quarante-sept euros quatre-vingt-douze cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 111.552,08 à EUR 111.600,- (cent onze mille six cents euros) par incorporation de bénéfices reportés.

- décide d'adapter le premier alinéa de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 111.600,- (cent onze mille six cents euros), représenté par 4.500 (quatre mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 24,80 (vingt-quatre euros quatre vingts cents).»

Certifié sincère et conforme

Pour DEBT INVEST

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43235/696/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**DEBT INVEST, Société à responsabilité limitée Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place François-Joseph Dargent.  
R. C. Luxembourg B 44.319.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

(43238/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CENTRALES NUCLEAIRES S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 13.083.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen statuarischen Generalversammlung vom 10. Mai 2002*

Es erhellt aus einer durch den unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, erstellten Urkunde vom 10. Mai 2002, eingetragen in Luxemburg, am 14. Mai 2002, Band 12CS, Blatt 68, Feld 2 dass folgende Beschlüsse gefasst wurden:

Neuwahlen und Delegationen.

a) Zuwahlen (cooptation)

- Herr Prof. Dr. Hlubek hat sein Mandat im Verwaltungsrat mit Wirkung zum 20. November 2001 niedergelegt. Mit Wirkung ab 1. Dezember 2001 hat der Verwaltungsrat per Umlaufbeschluss vom 1. Dezember 2001 Herrn Dr.-Ing. Gerd Jäger durch Zuwahl zum Mitglied des Verwaltungsrats für die restliche Mandatsdauer von Herrn Prof. Dr. Hlubek ernannt.

- Herr Harry Schur hat sein Mandat im Verwaltungsrat mit Wirkung zum 30. November 2001 niedergelegt. Mit Wirkung ab 1. Dezember 2001 hat der Verwaltungsrat per Umlaufbeschluss vom 1. Dezember 2001 Herrn Dr. Bernhard Peter Günther durch Zuwahl zum Mitglied des Verwaltungsrats für die restliche Mandatsdauer von Herrn Schur ernannt.

Diese Ernennungen wurden durch die Generalversammlung bestätigt.

b) Somit besteht der Verwaltungsrat aus folgenden Herren:

Verwaltungsratsmitglieder

1) Gert Maichel, Vorsitzender des Vorstands der RWE Power AG, Essen.

2) Edmond Anton, Ingénieur Commercial, Strassen.

3) Georges Arendt, Docteur en Droit, Luxembourg.

4) Bernhard Peter Günther, Leiter Unternehmenscontrolling der RWE Power AG, Essen.

5) Andreas Böwing, Ass. Jur., Essen.

6) André Elvinger, Docteur en Droit, Luxembourg.

7) Gerd Jäger, Dr.-Ing., Essen.

Prüfer: Die Generalversammlung bestellt zum Prüfer die MONTBRUN REVISION, S.à r.l., Luxemburg, welche gemäss den gesetzlichen Bestimmungen mit der Abschlussprüfung des Geschäftsjahres 2003 beauftragt ist.

Für gleichlautenden Auszug, ausgestellt zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial.

Luxemburg, den 10. Juni 2002.

F. Baden.

(43293/200/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CENTRALES NUCLEAIRES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxemburg.

R. C. Luxembourg B 13.083.

Les rapports et bilan pour l'exercice 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 2002, Volume 12CS, folio 68, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 13 juin 2002.

(43294/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**FAY PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R. C. Luxembourg B 59.160.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2002 de la société**Résolutions*

5. L'assemblée décide de convertir le capital social en euros et de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions. L'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt six euros soixante neuf cents) représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour extrait conforme

FAY PROPERTIES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 62, case 4.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43087/536/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**ProLogis SERVICES S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 68.192.

In the year two thousand and two, on the seventeenth of May.  
Before us Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

PLD INTERNATIONAL INCORPORATED, a company organized and existing under the law of the United States of America, having its registered office at 14100 East 35th Place, Aurora, Colorado 80011, USA,  
duly represented by Mr. David Bannerman, Vice President, L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, by virtue of a proxy under private seal, given on May 16th, 2002.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing company, acting in its capacity as sole shareholder of ProLogis SERVICES, S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (R. C. S. Luxembourg B 68.192), incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of the undersigned notary, on January 14th, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 251 of April 10th, 1999, and which have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on July 6th, 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 52 of January 10th, 2002, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

*First resolution*

The sole shareholder decides to increase the share capital of the company by an amount of one million fifty thousand euro (EUR 1,050,000.-) so as to raise it from seventeen thousand euro (EUR 17,000.-) to one million sixty-seven thousand euro (EUR 1,067,000.-).

Pursuant to such increase, the shareholder decides to redesign the share capital of the company. For purpose of such transaction, the existing shares are cancelled and replaced by one thousand sixty-seven (1,067) new shares with a nominal value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each.

The increase of the share capital is subscribed by the sole shareholder PLD INTERNATIONAL INCORPORATED and entirely paid up in cash so that the sum of one million fifty thousand euro (EUR 1,050,000.-) is at the free disposal of the company, as has been proved to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a result of the foregoing resolution, Article 6 of the Articles of Incorporation of the Company shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at one million sixty-seven thousand euro (EUR 1,067,000.-) represented by one thousand sixty-seven (1,067) shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.»

*Estimate of costs*

The person appearing estimates the value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this increase of capital at EUR 13,000.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, the person appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the French translation**

L'an deux mille deux, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PLD INTERNATIONAL INCORPORATED, une société créée et existant sous la loi des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 14100 East 35th Place, Aurora, Colorado 80011, USA,  
dûment représentée par Monsieur David Bannerman, Vice-Président, L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 16 mai 2002.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle société comparante, agissant en sa qualité de seule et unique associée de ProLogis SERVICES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (R. C. S. Luxembourg B 68.192), constituée sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 14 janvier 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 251 du 10 avril 1999, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 6 juillet 2001, publié

au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 52 du 10 janvier 2002, a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence d'un million cinquante mille euros (1.050.000,- EUR) pour le porter de dix-sept mille euros (17.000,- EUR) à un million soixante-sept mille euros (1.067.000,- EUR).

En conséquence d'une telle augmentation, l'associée unique décide de restructurer le capital social de la société. En vue d'une telle opération, les parts sociales existantes sont annulées et remplacées par mille soixante-sept (1.067) nouvelles parts d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

L'augmentation du capital social est souscrite et entièrement libérée en espèces par l'associée unique PLD INTERNATIONAL INCORPORATED, de sorte que la somme d'un million cinquante mille euros (1.050.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'Article 6 des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million soixante-sept mille euros (1.067.000,- EUR) représenté par mille soixante-sept (1.067) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

*Frais*

Le comparant évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de cette augmentation de capital à 13.000,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Bannerman et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2002, vol. 135S, fol. 49, case 9. – Reçu 10.500 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

F. Baden.

(43296/200/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**ProLogis SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 68.192.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

F. Baden.

(43297/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**CORNER LAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 73.547.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
tenue à Luxembourg en date du 3 juin 2002*

Madame Gaby Trierweiler a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Emmanuel Mathis jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

Décharge pleine et entière a été donnée à Monsieur Emmanuel Mathis résultant de l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 5.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(43088/800/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**EMPE A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 40.514.

L'an deux mille deux, le trente et un mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EMPE A.G., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 40.514, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 mai 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 472 du 19 octobre 1992 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 mars 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 491 du 11 juillet 2000.

L'Assemblée est ouverte à dix heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Danièle Maton, employée privée, Luxembourg, 10, boulevard Royal,

qui désigne comme secrétaire Madame Françoise Rollin, employée privée, Luxembourg, 10, boulevard Royal.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Sprimont, employé privé, Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Suppression transitoire de la valeur nominale des trois mille (3.000) actions existantes.

2) Augmentation du capital social à concurrence de trois cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 390.000,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent soixante mille euros (EUR 360.000,-) à sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000,-) par augmentation de la valeur nominale des actions de cent vingt euros (EUR 120,-) à deux cent cinquante euros (EUR 250,-).

3) Modification afférente de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de supprimer transitoirement la désignation de la valeur nominale des actions.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de trois cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 390.000,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent soixante mille euros (EUR 360.000,-) à sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000,-), sans émission d'actions nouvelles, par l'augmentation de l'ancienne valeur nominale des actions de cent vingt euros (EUR 120,-) à deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune.

L'augmentation du capital est souscrite et libérée par des versements en espèces par les actionnaires actuels en proportion de leur participation dans la Société, de sorte que la somme de trois cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 390.000,-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000,-) représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune.

*Evaluation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de cinq mille cinq cents euros (EUR 5.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Maton, F. Rollin, P. Sprimont et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 135S, fol. 59, case 10. – Reçu 3.900 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

F. Baden.

(43298/200/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**MORGEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 69.891.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

Signature.

(43091/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**MORGEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 69.891.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue à Luxembourg en date du 10 avril 2002*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2000.

Madame Gaby Trierweiler a été nommée administrateur en remplacement de Mademoiselle Anne-Françoise Fous, administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Les mandats de:

- Monsieur Brunello Donati,
- Madame Nathalie Carbotti,

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 10 avril 2002.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(43092/800/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**SWISS-CHEM TRADE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 66.748.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil C n° 930 du 23 décembre 1998.

Statuts modifiés par acte devant le même notaire en date du 19 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil C n° 554 du 20 juillet 2001.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que REVILUX S.A., a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Il résulte également d'une lettre adressée à la société en date du 25 avril 2002 que le siège de la société au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Il en résulte par conséquent que la convention de domiciliation signée entre la société SWISS-CHEM TRADE S.A. et FFF MANAGEMENT & TRUST S.A. est annulée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

*Pour les sociétés démissionnaires*

C. Faber

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(43139/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**GILLIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 51.624.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

(43070/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**GILLIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 51.624.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
qui s'est tenue le 7 juin 2002*

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de GILLIS HOLDING S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'allouer comme suit le résultat de l'exercice:

- Le report à nouveau du profit. . . . . 161.613,- LUF

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 1998;

- de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2005;

- d'autoriser le conseil d'administration à renouveler le mandat de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. en qualité d'administrateur délégué de la société.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

*Agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7.- Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43071/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**GILLIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 51.624.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
qui s'est tenue le 7 juin 2002*

A l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de GILLIS HOLDING S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la société.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

*Agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7.- Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43072/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**GILLIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 51.624.

*Extrait des minutes du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 7 juin 2002*

Au conseil d'administration de GILLIS HOLDING S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- de déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, qui peut ainsi engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

*Agent domiciliataire*

Signatures



Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43073/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**TRANSFERON LICENCE & FINANCE S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 60.905.

—  
EXTRAIT

Par décision du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 7 décembre 2001, il résulte que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

La société FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Sont confirmées les nominations de Monsieur Sergei Tsaregorodtsev comme administrateur-délégué, de Monsieur Sergei Cherkashin et de Monsieur Ervand Srabov comme administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2003.

Luxembourg, le 7 décembre 2001.

TRANSFERON LICENCE & FINANCE S.A.H.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 11, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43081/760/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**TRANSFERON LICENCE & FINANCE S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 60.905.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'administration du 6 août 2001*

*Première résolution*

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg au deuxième étage.

*Deuxième résolution*

- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée à c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY S.C. REVISEUR D'ENTREPRISES, 60, Grand'Rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour TRANSFERON LICENCE & FINANCE S.A.H.

S. Tsaregorodtsev

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 11, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43082/760/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**TRANSFERON LICENCE & FINANCE S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 60.905.

—  
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 7 décembre 2001 à Luxembourg, 60, Grand'Rue, 1<sup>er</sup> étage, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1. Conversion du capital actuellement en LUF en EUR à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

2. Suppression de la mention de la valeur nominale des actions émises.

3. Adaptation de l'article 5), alinéa premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux millions sept cent cinquante-sept mille huit cent quinze euros et quarante-six cents (EUR 2.757.815,46) représenté par quatre mille quatre cent cinquante (4.450) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2001.

TRANSFERON LICENCE & FINANCE S.A.H., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 11, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43083/760/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**TRANFERON LICENCE & FINANCE S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.  
R. C. Luxembourg B 60.905.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 11, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

Signature.

(43085/760/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**RIVIERA FINANCE 2 S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 83.532.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée:

RIVIERA FINANCE 2 S.A.

Société Anonyme

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

R.C. Luxembourg: B 83.532,

et

Domiciliataire (à son ancienne adresse):

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg,

a pris fin avec effet au 31 août 2001.

Fait à Luxembourg, le 5 juin 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 24, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43098/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**PETRINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 13.472.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Pour PETRINVEST S.A., Société Anonyme Holding

D. Van Reeth

Secrétaire du Conseil

(43172/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**PETRINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 13.472.

Lors de l'assemblée générale statutaire du 22 mai 2002, Monsieur Michel Alloo, directeur financier, Wezembeek-Opem a été nommé aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Monsieur Paul De Bauw, administrateur-directeur décédé.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour PETRINVEST S.A.

D. Van Reeth

Secrétaire du Conseil

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43173/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**MINDFOREST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 78.271.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour le gérant*

FIDUCIAIRE KIEFFER ET CIE S.A.

Signature

(43100/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**DENTSPLY EU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 73.350.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(43101/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**RADICAL TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 72.041.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre du 18 janvier 2002, adressée par Maître Georges Cloos, avocat à la Cour, dont l'étude est établie à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier à la société RADICAL TECHNOLOGY S.A., établie et ayant son siège social à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier, que Maître Georges Cloos, préqualifié, en sa qualité de domiciliataire de la société précitée, a dénoncé avec effet immédiat le siège social de la société RADICAL TECHNOLOGY S.A.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

G. Cloos.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 69, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43107/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**RADICAL TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 72.041.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre du 18 janvier 2002, adressée par Monsieur Romain Schumacher, demeurant à L-8393 Olm, 11, rue des Prés, à la société RADICAL TECHNOLOGY S.A., établie et ayant son siège social à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier, que Monsieur Romain Schumacher, préqualifié, a démissionné avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de la société RADICAL TECHNOLOGY S.A., préqualifiée.

Il résulte d'une lettre du 18 janvier 2002, adressée par Monsieur Georges Cloos, demeurant à L-5654 Mondorf-les-Bains, 13, avenue Grande Duchesse Charlotte, à la société RADICAL TECHNOLOGY S.A., préqualifiée, que Monsieur Georges Cloos, préqualifié, a démissionné avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de la société RADICAL TECHNOLOGY S.A., préqualifiée.

Il résulte d'une lettre du 18 janvier 2002, adressée par Monsieur Raymond Jossa, demeurant à L-8357 Goebblange, 10, Domaine du Beauregard, à la société RADICAL TECHNOLOGY S.A., préqualifiée, que Monsieur Raymond Jossa, préqualifié, a démissionné avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de la société RADICAL TECHNOLOGY S.A., préqualifiée.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

*Le mandataire des administrateurs démissionnaires*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 69, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43108/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**SEPHORA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg-Kirchberg, 5, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 56.082.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 8 août 1996, acte publié au Mémorial C n° 583 du 12 novembre 1996.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 15, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SEPHORA LUXEMBOURG, S.à r.l.*

KPMG Experts Comptables

Signature

(43102/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**PSK, NOUVELLE PROMOTION SCHMIT & KLEIN S.A., Société Anonyme.**

**(anc. PROMILUX II S.A.)**

Siège social: L-8079 Bertrange, 117A, rue de Leudelage.

R. C. Luxembourg B 66.647.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1<sup>er</sup> octobre 1998, acte publié au Mémorial C n° 913 du 17 décembre 1998, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 juillet 2001, acte publié au Mémorial C n° 44 du 9 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 569, fol. 15, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PSK, NOUVELLE PROMOTION SCHMIT ET KLEIN*

KPMG Experts Comptables

Signature

(43103/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**SEVEN CEDARS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 83.001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

Signature.

(43119/729/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**SEVEN CEDARS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 83.001.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
des Actionnaires du 24 mai 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SEVEN CEDARS S.A. tenue à Luxembourg, le 24 mai 2002, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite,
- les comptes annuels au 31 décembre 2001 ont été approuvés,
- la perte de l'exercice 2001 a été reportée à l'exercice suivant,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'Administration pour la période de leur mandat, et de renouveler leur mandat pour une période courant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière au commissaire aux comptes pour la période de son mandat, et de renouveler son mandat pour une période courant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43120/729/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**BUSINESS BROADCASTING EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 40.444.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 mai 1992, acte publié au Mémorial C n° 462 du 14 octobre 1992, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 23 décembre 1994, publié au Mémorial C n° 200 du 5 mai 1995, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 14 novembre 1997, publiée au Mémorial C n° 104 du 18 février 1998, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 15 septembre 2000, publiée au Mémorial C n° 190 du 13 mars 2001.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 22, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BUSINESS BROADCASTING EUROPE, S.à r.l.*

KPMG Experts Comptables

Signature

(43106/537/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**LONWORLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 32.170.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2002*

- Monsieur Franck Provost, directeur, demeurant à Luxembourg a été nommé aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Madame Carine Bittler.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43111/794/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**DAPOL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 6.427.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour DAPOL, Société Anonyme Holding*

Signature

*Administrateur*

(43179/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**DAPOL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 6.427.

L'assemblée générale statutaire du 15 mai 2001 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Monique Juncker, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Charles Muller.

Luxembourg, le 19 avril 2002.

*Pour DAPOL*

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43180/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**MOSEL UND RHEIN IMMOBILIEN A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 77.990.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue le 5 juin 2002*

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 5 juin 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître René Faltz, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René,
  - Felgen Tom,
  - Bittler Carine.
- Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43113/794/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**SANTA MAURA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 69.564.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 avril 2002*

- La démission en date du 14 février 2002 de Mr Giovanni Peluso aux fonctions d'administrateur de la société a été acceptée avec effet immédiat.

- Décharge lui a été accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- Mr Tom Felgen, avocat, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43114/794/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**SWISS PETROLEUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 66.742.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 21 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 929 du 23 décembre 1998, statuts modifiés par acte devant le même notaire en date du 19 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 554 du 20 juillet 2001.

—  
Il résulte d'une lettre adressée à la société REVILUX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Il résulte également d'une lettre adressée à la société en date du 25 avril 2002 que le siège de la société au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Il en résulte par conséquent que la convention de domiciliation signée entre la société SWISS PETROLEUM S.A. et FFF MANAGEMENT & TRUST S.A. est annulée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

Pour les sociétés démissionnaires  
C. Faber

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 31, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43140/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**PARTIT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 69.510.

—  
*Extrait d'une résolution du Conseil d'Administration du 18 avril 2002*

- La société a pris acte de la démission de Mr Giovanni Peluso en tant qu'administrateur de la société.
- Le conseil d'administration a décidé de coopter en tant qu'administrateur Mr Tom Felgen, avocat, demeurant à Luxembourg.
- Cette cooptation sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43115/794/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**L.A. PRODUCTIONS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 56.744.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration  
tenue au siège social en date du 7 juin 2002*

Monsieur Marc Molitor, demeurant à Luxembourg, est confirmé dans ses fonctions d'administrateur-délégué. La société est engagée par la signature exclusive de l'administrateur-délégué.

Luxembourg, le 10 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

EUROFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 27, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43116/575/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**BEVERAGE INDUSTRIAL PRIVATE LABEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 37.877.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour BEVERAGE INDUSTRIAL PRIVATE LABEL S.A., Société Anonyme*

Signature

*Administrateur*

(43184/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**BEVERAGE INDUSTRIAL PRIVATE LABEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 37.877.

—  
L'assemblée générale statutaire du 28 juin 2001 a pris acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Jean-Paul Rosen et n'a pas procédé à son remplacement.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

*Pour BEVERAGE INDUSTRIAL PRIVATE LABEL S.A.*

G. Birchen

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43185/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**AMS TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 64.327.

*Minutes of the Extraordinary General Meeting of Shareholders*

The Extraordinary General Meeting of Shareholders of AMS TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (the «Company») was held on June 5th 2002 at 10.00 hours at the registered office of the Company at 381 route de Thionville L-5887 Hesperange Luxembourg.

Mr. Bart J.W. d'Ancona presided at the meeting and Mr Alexander N.J. van Zeeland was designated as Secretary of the meeting and recorded the meetings thereof.

*Attendance List*

| Shareholders | Number of shares | Signature |
|--------------|------------------|-----------|
| Bearer ..... | 1                | Signature |
| Bearer ..... | 999              | Signature |

Chairman: Mr. Bart J.W. d'Ancona.

Secretary: Alexander N.J van Zeeland.

The Chairman stated that all issued and outstanding shares being represented, the meeting was duly constituted for the transaction of business.

Thereupon, the Chairman stated that having been informed by the Board of Directors of the Company that no depositary receipts have been issued in cooperation with the Company for shares in its capital and that it does not appear from the shareholders register nor is the Board of Directors otherwise aware that any shares in the Company have been pledged or have been charged with usufruct.

Consequently, the present meeting is regularly composed and may validly deliberate on the points of the Agenda.

- to remove Jonathan R. Orr as an Authorised Signatory to the Company.

An further:

- to appoint Alexander N.J. van Zeeland as an Authorised Signatory to the Company.

Upon full discussion, the meeting unanimously takes the following resolutions:

1. Resolved, that Mr. Jonathan R. Orr is removed as an Authorised Signatory to the Company.

2. Resolved, that Mr. Alexander N.J Zeeland is appointed as an Authorised Signatory to the Company.

There being no further business to come before the meeting, on motion duly made and seconded, the meeting was closed.

Luxembourg, this 5th day of June 2002.

B. J.W. d'Ancona / A. N.J van Zeeland

*Chairman / Secretary*

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43118/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (6) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.509.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
du 17 mai 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (6) S.A., tenue à Luxembourg, le 17 mai 2002, que:

- Abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.

- Décision a été prise d'accepter la démission de Mr Christian Bühlmann en tant qu'administrateur en date du 17 juin 2001.

- Décision d'accorder à l'administrateur sortant décharge pleine et entière pour la durée de son mandat se terminant le 17 juin 2001.

- Décision a été prise de nommer Mr. Colm Smith, demeurant à 19, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher, comme nouvel administrateur de la société avec effet au 20 juin 2001.

- Révocation du Commissaire aux comptes de la société et ce, avec effet immédiat.

- Nomination de la société AUDITAS S.A., siégeant au 47, boulevard Joseph II, L-2017 Luxembourg, comme nouveau Commissaire aux comptes de la société.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43122/729/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.



**EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (5) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.508.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
du 17 mai 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (5) S.A., tenue à Luxembourg, le 17 mai 2002, que:

- Abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- Décision a été prise d'accepter la démission de Mr Christian Bühlmann en tant qu'administrateur en date du 17 juin 2001.
- Décision d'accorder à l'administrateur sortant décharge pleine et entière pour la durée de son mandat se terminant le 17 juin 2001.
- Décision a été prise de nommer Mr. Colm Smith, demeurant à 19, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher, comme nouvel administrateur de la société avec effet au 20 juin 2001.
- Révocation du Commissaire aux comptes de la société et ce, avec effet immédiat.
- Nomination de la société AUDITAS S.A., siégeant au 47, boulevard Joseph II, L-2017 Luxembourg, comme nouveau Commissaire aux comptes de la société.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43123/729/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (4) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.507.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
du 17 mai 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (4) S.A., tenue à Luxembourg, le 17 mai 2002, que:

- Abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- Décision a été prise d'accepter la démission de Mr Christian Bühlmann en tant qu'administrateur en date du 17 juin 2001.
- Décision d'accorder à l'administrateur sortant décharge pleine et entière pour la durée de son mandat se terminant le 17 juin 2001.
- Décision a été prise de nommer Mr. Colm Smith, demeurant à 19, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher, comme nouvel administrateur de la société avec effet au 20 juin 2001.
- Révocation du Commissaire aux comptes de la société et ce, avec effet immédiat.
- Nomination de la société AUDITAS S.A., siégeant au 47, boulevard Joseph II, L-2017 Luxembourg, comme nouveau Commissaire aux comptes de la société.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43124/729/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**SKYLUX A.G., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 73.577.

—  
*Extrait de la lettre dénonçant le siège du 14 mai 2002*

Le siège social se trouvant jusqu'à présent au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43128/729/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (3) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 74.181.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
du 17 mai 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (3) S.A., tenue à Luxembourg, le 17 mai 2002, que:

- Abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- Décision a été prise d'accepter la démission de Mr Christian Bühlmann en tant qu'administrateur en date du 17 juin 2001.
- Décision d'accorder à l'administrateur sortant décharge pleine et entière pour la durée de son mandat se terminant le 17 juin 2001.
- Décision a été prise de nommer Mr. Colm Smith, demeurant à 19, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher, comme nouvel administrateur de la société avec effet au 20 juin 2001.
- Révocation du Commissaire aux comptes de la société et ce, avec effet immédiat.
- Nomination de la société AUDITAS S.A., siégeant au 47, boulevard Joseph II, L-2017 Luxembourg, comme nouveau Commissaire aux comptes de la société.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43125/729/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (2) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 74.180.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
du 17 mai 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EUROPEAN E-COMMERCE LUXEMBOURG (2) S.A., tenue à Luxembourg, le 17 mai 2002, que:

- Abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- Décision a été prise d'accepter la démission de Mr Christian Bühlmann en tant qu'administrateur en date du 17 juin 2001.
- Décision d'accorder à l'administrateur sortant décharge pleine et entière pour la durée de son mandat se terminant le 17 juin 2001.
- Décision a été prise de nommer Mr. Colm Smith, demeurant à 19, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher, comme nouvel administrateur de la société avec effet au 20 juin 2001.
- Révocation du Commissaire aux comptes de la société et ce, avec effet immédiat.
- Nomination de la société AUDITAS S.A., siégeant au 47, boulevard Joseph II, L-2017 Luxembourg, comme nouveau Commissaire aux comptes de la société.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43127/729/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**ANDERSON HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 44.157.

—  
*Extrait de la lettre dénonçant le siège du 13 mai 2002*

Le siège social se trouvant jusqu'à présent au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43130/729/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**HAJIR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 57.521.

*Extrait de la décision du Conseil d'Administration du 15 mai 2002*

Il résulte du procès-verbal de la Décision du Conseil d'Administration du 15 mai 2002 que:

- Décision a été prise de prendre bonne note et d'accepter la lettre de dénonciation du siège social émise par INTERTRUST DOM S.A., en date du 13 mai 2002.

- Décision a été prise par les administrateurs de la société de démissionner de leur fonction et ce, avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43129/729/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**HARDY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

## STATUTES

In the year two thousand two, on the twenty-third of May.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, to whom remains the present deed.

There appeared the following:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller,

here represented by Mr Ronald Chamielec, accountant, residing in Lexy (France) and Mr Patrice Cultrera, accountant, residing in Liège (Belgium), acting jointly in their respective qualities of proxyholders A and B.

2. T.C.G. GESTION S.A., having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller,

here represented by Mr Ronald Chamielec, prenamed, and Mr Patrice Cultrera, prenamed, acting jointly in their respective qualities of proxyholders A and B.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

**Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme under the name of HARDY HOLDING S.A.

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the corporation is to hold participations (in any form whatsoever), in any other Luxembourg or foreign company, the control, the management, as well as the development of these participations.

The corporation may acquire any securities or rights in other corporations by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, and may participate in the establishment, development and control of any other corporations or enterprises or provide assistance in whatever manner provided however that such activities shall remain within the limits established by the law of July 31st 1929 governing holding companies.

The corporation may also acquire and develop patents and connected licences.

**Title II.- Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed capital of the corporation is thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

**Title III.- Management**

**Art. 6.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

**Art. 8.** The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders. Such proxyholder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

**Art. 11.** Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

#### **Title IV.- Supervision**

**Art. 12.** The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be reelected and removed at any time.

#### **Title V.- General meeting**

**Art. 13.** The annual general meeting of shareholders will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Thursday of May at 10.00 a.m. and the first time in the year 2003. If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

#### **Title VI.- Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2002.

**Art. 15.** After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII.- General Provisions**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

##### *Subscription and Payment*

The shares have been subscribed to as follows:

|   |     |
|---|-----|
| 1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares . . . . . | 155 |
| 2. T.C.G. GESTION S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares . . . . .                 | 155 |
| Total: three hundred and ten shares . . . . .   | 310 |

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

*Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand nine hundred Euro (1,900.- EUR).

*Extraordinary general meeting*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2007:
  - a) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed,
  - b) T.C.G. GESTION S.A., prenamed,
  - c) CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2007:
  - C.A.S. SERVICES S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 4.- The registered office of the company is established in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 5.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

*Meeting of the board of Directors*

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, as managing director to bind the company in all circumstances by its sole signature for matters of daily management.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille deux, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en remplacement de son collègue, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, ici représentée par Monsieur Ronald Chamielec, comptable, demeurant à Lexy (France) et Monsieur Patrice Cultrera, comptable, demeurant à Liège (Belgique), agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B.
2. T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, ici représentée par Monsieur Ronald Chamielec, prénommé, et Monsieur Patrice Cultrera, prénommé, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de HARDY HOLDING S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

#### **Titre II: Capital, actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

#### **Titre III: Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV: Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

#### **Titre V: Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier jeudi du mois de mai à 10.00 heures et pour la première fois en 2003.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2002.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII: Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII: Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

|   |     |
|---|-----|
| 1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions . . . . . | 155 |
| 2. T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions . . . . .                 | 155 |
| Total: trois cent dix actions . . . . .   | 310 |

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euro (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille neuf cents Euros (1.900,- EUR).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2007:
  - a) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée,
  - b) T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée,
  - c) CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2007: C.A.S. SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 4.- Le siège social de la société est fixé à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 5.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

##### *Réunion du Conseil d'Administration*

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, comme administrateur-délégué pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les affaires de gestion journalière.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Chamielec, P. Cultrera, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 135S, fol. 61, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 11 juin 2002.

G. Lecuit.

(43467/220/286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**RUBIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 58.499.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
du 26 avril 2001*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Anonyme RUBIS S.A., tenue à Luxembourg, le 22 novembre 2001, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite,
- les comptes annuels au 31 décembre 2001 ont été approuvés,
- affectation du résultat au 31 décembre 2001,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'Administration pour la période de leur mandat et de renouveler leur mandat pour une période courant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire,
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière au commissaire aux comptes pour la période de son mandat, et de renouveler son mandat pour une période courant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire,
- décision a été prise de convertir la devise du capital en EUR.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43131/729/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**MASKROS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.270.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 16 juillet 2001 au siège social que:

- 1) le conseil accepte la démission de Patricia Recher comme administrateur de la société avec effet au 15 juillet 2001;
- 2) Cindy Reiners demeurant à 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est nommée comme administrateur de la société avec effet au 15 juillet 2001, suivant article 51 de la loi sur les sociétés commerciales de 1915. Cindy Reiners terminera le mandat de Mademoiselle Patricia Recher.

Pour extrait conforme

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 29, case 11.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43144/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**MASKROS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.270.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 2 janvier 2002 au siège social que:

- 1) Le siège social de la société a été transféré du 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 2) Une convention de domiciliation a été conclue entre la société MASKROS INVESTMENTS S.A. et WILSON ASSOCIATES établie à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal en date du 2 mai 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 29, case 11.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43145/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---



**CARBENETH LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 49.562.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
du 16 mai 2002*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société CARBENETH LUXEMBOURG S.A., tenue à Luxembourg, le 16 mai 2002, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite.
- Conversion de la devise du capital et adaptation des statuts en conséquence.
- Divers.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2002, vol. 568, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43136/729/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**MAINLAND CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 58.050.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 22, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(43156/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**MAINLAND CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 58.050.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
qui a eu lieu le 4 juin 2002 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;

- l'assemblée a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000 comme suit:

|  |                     |
|--|---------------------|
| - Résultats reportés au 31 décembre 2000 . . . . . | - 1.430.840,77 FRF  |
| - Perte de l'exercice 2000 . . . . .               | - 15.356.861,58 FRF |
| - Solde à reporter . . . . .                       | - 16.787.702,35 FRF |

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Monsieur Guy Harles,

Madame Ute Bräuer,

Madame Rita Goujon,

ainsi qu'au commissaire aux comptes, Monsieur François Lentz, pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Guy Harles,

Madame Ute Bräuer,

Madame Rita Goujon;

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2001;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur François Lentz, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

Pour MAINLAND CORPORATION S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 22, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43159/250/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**CEBTIMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 51.703.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juin 1995, publié au Mémorial, Recueil C n° 495 du 29 septembre 1995.

Modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 20 juin 2001 par-devant le même notaire, publié au Mémorial, Recueil C n° 35 du 8 janvier 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 2 mai 2000 à Luxembourg que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une durée de six ans:
- Monsieur Claude Faber, demeurant à L-Mamer, président et administrateur-délégué;
- Madame Elisabeth Odenhausen, demeurant à L-Mamer, administrateur-délégué;
- Monsieur Jean Faber, demeurant à L-Bereldange, administrateur;
- Monsieur Didier Kirsch, demeurant à F-Thionville, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour la société CEBTIMO S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 569, fol. 6, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43137/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**MONDIAL TELECOM, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

## STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en remplacement de son collègue, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1. UNION TELECOM S.A., ayant son siège social à B-1310 La Hulpe, 19, rue de la Corniche, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Olivier de Bournonville, directeur, demeurant à B-1560 Hoeilaart, 27, Waversesteenweg.

2. Monsieur Olivier Guerreiro Alho, directeur, demeurant à B-6030 Charleroi, 40, rue du Chenois, ici représenté par Monsieur Olivier de Bournonville, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 17 mai 2002.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

3. Monsieur Alexandre Leleux, directeur, demeurant à B-6665 Herborn, 4, Breedewee.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>: Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MONDIAL TELECOM.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour compte propre ou pour compte de tiers ou en participation avec ceux-ci:

- l'exploitation d'un commerce de communication, de télécommunication, de service fax, de télex, de télégramme, et de service informatique, l'exploitation et la création de site de type Internet, de location d'appareil de télécommunication, l'exploitation de cabines téléphoniques et tout autre moyen de communication;
- l'importation, l'exportation, la vente, l'achat en gros, demi-gros et détail de tous produits se rapportant aux télécommunications et à l'informatique;
- la consultant en matière de télécommunication, d'informatique et de commerce.

La société peut, d'une façon générale, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière dans toutes affaires, entreprises, associations ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

## **Titre II: Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

## **Titre III: Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

## **Titre IV: Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

## **Titre V: Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier jeudi du mois de juin à 15.00 heures et pour la première fois en 2003.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

## **Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2002.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois

être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII: Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII: Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

|  |     |
|--|-----|
| 1. UNION TELECOM S.A., préqualifiée, cent quatre-vingt-six actions . . . . . | 186 |
| 2. Monsieur Olivier Guerreiro Alho, prénommé, soixante-deux actions. . . . . | 62  |
| 3. Monsieur Alexandre Leleux, prénommé, soixante-deux actions . . . . .      | 62  |
| Total: trois cent dix actions . . . . .                                      | 310 |

Les actions ont été libérées à concurrence de 25%, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:
  - a) Monsieur Olivier de Bournonville, prénommé,
  - b) Monsieur Olivier Guerreiro Alho, prénommé,
  - c) Monsieur Alexandre Leleux, prénommé.
3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:  
INTERNATIONAL NET LTD, ayant son siège social à Nassau, Bahamas.
4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2007.
5. Le siège social de la société est fixé à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Olivier de Bournonville, prénommé.

##### *Réunion du conseil d'administration*

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires Monsieur Olivier de Bournonville, prénommé, comme administrateur-délégué pour engager la société par sa seule signature pour les matières de gestion journalière; pour les autres matières, la co-signature de l'administrateur-délégué et de l'un des deux autres administrateurs sera requise.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. de Bournonville, A. Leleux, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 135S, fol. 61, case 2. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 11 juin 2002.

G. Lecuit.

(43478/220/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**BOHEGIE HOLDING S.A., Holdingaktiengesellschaft.  
(anc. FIUGGI HOLDING S.A.)**

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxemburg, 15, boulevard Roosevelt.  
H. R. Luxemburg B 83.353.

Gegründet am 2. August 2001 gemäss Urkunde von Notar Emile Schlessler, Notar mit Amtssitz in L-Luxemburg, veröffentlicht im Memorial, Recueil C Nr. 114 vom 22. Januar 2002.

Die Statuten wurden mehrmal abgeändert und zum letzten Mal entsprechend Urkunde vom 3. Juni 2002 von Notar Jean-Paul Hencks, Notar mit Amtssitz in L-Luxemburg, derzeit noch nicht veröffentlicht im Memorial, Recueil C.

Aus dem Brief vom 22. Mai 2002 welchen Frau Jeanette Heinz-Drayton an die Gesellschaft BOHEGIE HOLDING S.A. gerichtet hat, geht hervor, dass Frau Jeanette Heinz-Drayton mit Wirkung zum 31. Mai 2002 ihr Mandat als Verwaltungsratsmitglied niedergelegt hat.

Aus dem Protokoll der Versammlung des Verwaltungsrates welche telefonisch am 31. Mai 2002 abgehalten und teilweise unterzeichnet, sowie am 3. Juni 2002 zwecks ausdrücklichen Einverständnis vom verbleibenden Verwaltungsratsmitglied gegengezeichnet wurde, dass Herr Christoph Hammerschmidt, Bankkauffmann, zur Zeit Student, wohnhaft in D-65929 Frankfurt vorläufig als neues drittes Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft gewählt wurde.

Das Mandat von Herrn Christoph Hammerschmidt bleibt durch die nächst folgende ordentliche jährliche Generalversammlung der Aktionäre zu bestätigen.

Luxemburg, den 4. Juni 2002.

*Im Namen der Gesellschaft*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43138/622/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**AXIONET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxemburg, 241, route d'Arlon.

STATUTS

L'an deux mille deux, le quatre juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Vincent Castiau, web-designer, demeurant à B-7171 Manage, 42, rue de la Joncière, (Belgique).
- 2.- Monsieur Rafal Kosinski, étudiant, demeurant 17-120 Bransk, Woj. Bialostockie, ul. kard. Wyszynklego, 5, (Pologne),  
ici dûment représenté par Monsieur Vincent Castiau, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, ès qualité, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de AXIONET S.A.

**Art . 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'élaboration et l'édition de magazines publicitaires touristiques ainsi que la conception de projets publicitaires.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement, dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, et d'un administrateur de la société.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de juillet à 18.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 15.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2002.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

|  |     |
|--|-----|
| 1.- Monsieur Vincent Castiau, web-designer, demeurant à B-7171 Manage, 42, rue de la Joncière, (Belgique), quarante-cinq actions . . . . .               | 45  |
| 2.- Monsieur Rafal Kosinski, étudiant, demeurant 17-120 Bransk, Woj. Bialostockie, ul. kard. Wyszynklego, 5, (Pologne), cinquante-cinq actions . . . . . | 55  |
| Total: cent actions: . . . . .   | 100 |

Les actions ont été libérées en numéraire à raison de vingt-cinq pour cent (25%) de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent trente euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Vincent Castiau, web-designer, demeurant à B-7171 Manage, 42, rue de la Joncière, (Belgique).

b) Monsieur Rafal Kosinski, étudiant, demeurant 17-120 Bransk, Woj. Bialostockie, ul. kard. Wyszyńskiego, 5, (Pologne).

c) Monsieur Mateusz Krzysztof Młodzianowski, étudiant, demeurant à Poznan, ul. Omankowskiej, 58, (Pologne).

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée BECKER & CAHEN & ASSOCIES, S.à.r.l., établie et ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

5.- Le siège social est établi à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Vincent Castiau, préqualifié.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès qualité, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. Castiau, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juin 2002, vol. 519, fol. 19, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 juin 2002.

J. Seckler.

(43466/231/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**EUROFIT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 21.146.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 14 novembre 2001*

- Les mandats d'Administrateur de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, 29, rue du Bois, L-1251 Luxembourg, de Madame Françoise Dumont, employée privée, 22, C. Aischdall, L-8480 Eischen, de Monsieur Alain Renard, employé privé, 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm, et de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007;

- la valeur nominale des actions est supprimée;

- le capital social de la société est converti en EURO de sorte que le capital social sera désormais fixé à EUR 423.887,92 (quatre cent vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-sept euros et quatre-vingt-douze cents);

- le capital social converti est augmenté à concurrence de EUR 3.602,08 (trois mille six cent deux euros et huit cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 423.897,92 (quatre cent vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-sept euros et quatre-vingt-douze cents) à EUR 427.500,- (quatre cent vingt-sept mille cinq cents euros) par incorporation de résultats reportés à due concurrence, sans création d'actions nouvelles;

- une nouvelle valeur nominale est fixée à EUR 25,- (vingt-cinq euros) de sorte que le capital sera désormais fixé à EUR 427.500,- (quatre cent vingt-sept mille cinq cents euros) représenté par 17.100 (dix-sept mille cent) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune;

- deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de procéder à leur publication.

Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

EUROFIT S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43204/795/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**UNDEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

—  
STATUTS

L'an deux mille deux, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- La société GLYNDALE INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Tortola (BVI), PO Box 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town;

2.- Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Ici représentés par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique, en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant es dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège, Objet, Durée****Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination**

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

1.2. La société adopte la dénomination UNDEN S.A.

**Art. 2. Siège social**

2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

**Art. 3. Objet**

La société a pour objet l'achat et la vente, la mise en location, l'administration et la mise en valeur sous quelque forme que ce soit de biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations commerciales et financières, immobilières ou mobilières qui s'y rattachent directement ou indirectement.

**Art. 4. Durée**

4.1. La société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La société peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires délibérant aux conditions requises pour une modification statutaire.

**Titre II.- Capital****Art. 5. Capital social**

Le capital social souscrit est fixé à EUR 125.000,- (cent vingt-cinq mille Euros), divisé en 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq Euros) chacune.

**Art. 6. Modification du capital social**

6.1. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

6.2. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 7. Versements**

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

**Art. 8. Nature des actions**

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

**Art. 9. Cession d'actions**

Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

**Titre III.- Administration, Direction, Surveillance****Art. 10. Conseil d'administration**

10.1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

10.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.



10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

#### **Art. 11. Réunions du conseil d'administration**

11.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

11.3. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.4. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.

11.5. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

11.6. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances.

11.7. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

#### **Art. 12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration**

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire en son nom tous les actes du moment qu'ils se rapportent à des opérations dont l'enjeu ne dépasse pas dix mille euros (EUR 10.000,-) par an. Au-delà, il faut en plus une résolution prise en assemblée générale extraordinaire. Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

#### **Art. 13. Délégation de pouvoirs**

13.1. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

13.2. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

13.3. Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

#### **Art. 14. Représentation de la société**

Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée dans le cadre de son objet social par deux administrateurs ou par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

#### **Art. 15. Commissaire aux comptes**

15.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

15.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### **Titre IV.- Assemblée générale**

#### **Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale**

16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

16.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

#### **Art. 17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire**

L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le premier jeudi du mois de juin à 14.00 heures.

#### **Art. 18. Autres assemblées générales**

Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

#### **Art. 19. Votes**

Chaque action donne droit à une voix.

### **Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

#### **Art. 20. Année sociale**

20.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

20.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

#### **Art. 21. Répartition de bénéfices**

21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

### **Titre VI.- Dissolution, Liquidation**

#### **Art. 22. Dissolution, liquidation.**

22.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.

22.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

### **Titre VII.- Disposition générale**

**Art. 23. Disposition générale.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

A titre transitoire, le premier exercice social débute le jour de la constitution et prend fin le 31 décembre 2002. La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2003.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 1.000 (mille) actions comme suit:

|                                    |               |
|------------------------------------|---------------|
| 1.- GLYNDALE INVESTMENTS LTD ..... | 999 actions   |
| 2.- Monsieur Jean-Marc Faber ..... | 1 action      |
| Total: mille actions .....         | 1.000 actions |

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de EUR 125.000,- (cent vingt-cinq mille Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à deux mille six cent quarante Euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée au L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, Grand-Duché de Luxembourg.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de six ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2008:

- a) Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
- b) Monsieur José Jimenez, employé privé, demeurant à L-2169 Luxembourg, 8, rue J.A. Muller.
- c) Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant à Arlon (Belgique).

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire pour la même période:

Monsieur Stéphane Best, employé privé, demeurant à Metz (France).

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2002, vol. 135S, fol. 52, case 11. – Reçu 1.250 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

J. Elvinger.

(43468/220/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

### **M-GROUP S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 67.814.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 22, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(43420/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

**TAUFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 52.952.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 32, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

TAUFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(43141/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**TAUFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 52.952.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire  
tenue de manière extraordinaire le 3 décembre 2001*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

*Conseil d'administration*

- Monsieur Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président.
- Monsieur Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.
- Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Antonio Nicolai, dirigeant d'entreprises, demeurant à Rome (Italie), administrateur;
- Maurizio Terenzi, dirigeant d'entreprises, demeurant à Rome (Italie), administrateur.

*Commissaire aux comptes*

- DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

TAUFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 32, case 6.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43142/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**SUPERCONFEX LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-6117 Junglinster, Centre Commercial Langwies, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 34.266.

*Délibération*

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de fixer à cinq (5) au lieu de quatre (4) le nombre des administrateurs et décide de nommer comme administrateur supplémentaire, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2002, Monsieur Bart Claes, Wanbeekstraat 2, 3500 Hasselt.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

2. L'assemblée donne autorisation au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière à un administrateur délégué, à nommer par le conseil.

3. Néant.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12.00 heures.

J.B. Claes / B. Claes / A. Claes

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 33, case 5.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43153/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**EUROEAST INVESTMENTS S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 87.344.

Il résulte de la réunion du conseil d'administration de la société EUROEAST INVESTMENTS S.A.H. qui s'est tenue en date du 6 mai 2002 au siège social que:

1. Le conseil d'administration décide de signer la convention de domiciliation qui sera conclue dans les jours à venir avec WILSON ASSOCIATES.

Pour extrait conforme  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2002, vol. 568, fol. 48, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43143/309/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**FARFAR. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.178.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 2 janvier 2001 au siège social que:

1) Le siège social de la société a été transféré du 3, boulevard Royal, L-2449 au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2) Une convention de domiciliation a été conclue entre la société FARFAR S.A. et WILSON ASSOCIATES établie à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal en date du 2 janvier 2001.

Pour extrait conforme  
Signature  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 29, case 11.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43146/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**VINKELBERG COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 59.939.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 33, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour réquisition  
Signature  
Un mandataire

(43147/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**O.I.O., OVERSEAS INVESTMENT OPPORTUNITIES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 63.744.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Pour O.I.O., OVERSEAS INVESTMENT OPPORTUNITIES S.A., Société Anonyme Holding  
Signature  
Administrateur

(43178/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**VAN TURENHOUDT & PARTNERS (LUXEMBOURG), Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 80.919.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 33, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(43148/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**PERTUY CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: F-54320 Maxéville, 20, rue Blaise Pascal.

Succursale: PERTUY CONSTRUCTION S.A., SUCCURSALE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

adresse: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian

R. C Luxembourg B 64.883

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2002, vol. 569, fol. 33, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(43162/250/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**PERTUY CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: F-54320 Maxéville, 20, rue Blaise Pascal.

Succursale: PERTUY CONSTRUCTION S.A., SUCCURSALE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

adresse: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian

R. C Luxembourg B 64.883

*Extrait du Procès-verbal de la Séance du Conseil d'Administration du 18 mars 2002*

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration, les modifications suivantes:

Confirmation du président du Conseil d'Administration pouvoirs:

Le Conseil d'Administrateur décide, à l'unanimité, qu'à compter de ce jour, le Président du Conseil d'Administration n'assumera plus la Direction de la société.

Le Conseil d'Administration décide également que la Direction Générale de la société sera assumée par une personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général, assisté le cas échéant par un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués.

En conséquence, le Conseil d'Administration confirme Joël Pavageau dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Pouvoirs du Président du Conseil d'Administration:

Joël Pavageau aura les pouvoirs édictés par la Loi:

- il assumera sous sa responsabilité la Présidence du Conseil d'Administration,
- il représentera le Conseil d'Administration et sera investi des pouvoirs qui sont conférés par la Loi au Président pour veiller au bon fonctionnement des organes de la société.

Nomination d'un Directeur Général - Pouvoirs:

Le Conseil d'Administration décide de nommer, à l'unanimité, Monsieur Philippe Amequin en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2004 sur les comptes de l'exercice 2003.

Pouvoirs du Directeur Général:

Monsieur Philippe Amequin assumera la Direction Générale de la société, c'est-à-dire qu'il représentera la société à l'égard des tiers et exercera ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la Loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'Actionnaires et du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

Pour S.A. PERTUY - GFTC, Société Anonyme de droit français

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 33, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43164/250/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**DZONG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 71.858.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
qui a eu lieu le 30 mai 2002 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à Monsieur Jean-Pierre Winandy pour son mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour;
- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat Madame Ute Bräuer, maître en droit, demeurant au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

Pour DZONG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 25, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43154/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**D.B.M.G. S.A., DISTRIBUTION BUSINESS MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue.  
R. C. Luxembourg B 71.579.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 21, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour D.B.M.G. S.A.

FIDUCIAIRE FFIDUFISC S.A.

Signature

(43132/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

**D.B.M.G. S.A., DISTRIBUTION BUSINESS MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue.  
R. C. Luxembourg B 71.579.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2002*

Messieurs les actionnaires de la société DBMG S.A., Société Anonyme au capital de 1.250.000,- LUF, dont le siège social est à L-1661 Luxembourg, 7 Grand-Rue, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

Ils reconnaissent avoir été régulièrement convoqués.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle a été signée des actionnaires présents représentant l'intégralité du capital.

Monsieur G. Stiernon en sa qualité de président du conseil d'Administration préside l'assemblée.

Monsieur Doisy est désigné comme secrétaire.

Monsieur Wetzal est appelé pour remplir les fonctions de scrutateur.

Monsieur le Président constate d'après la feuille de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés.

L'assemblée générale réunissant la totalité des actions est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose au bureau de l'Assemblée:

1. la feuille de présence,
2. les statuts de la société,
3. le bilan et le compte des Pertes et Profits au 31 décembre 2000,
4. le rapport du commissaire aux comptes.

Monsieur le Président déclare que le bilan, le compte des Pertes et Profits et le rapport du Commissaire aux comptes ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion. Il rappelle que l'assemblée générale a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2000,
2. approbation des comptes,
3. décharge à donner au Conseil d'Administration,
4. affectation du résultat de l'exercice 2000,
5. décision concernant l'article 100.

Monsieur le Président expose la situation de la société, et après échange de diverses observations de la part des actionnaires, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et celle du Commissaire aux comptes de l'exercice 2000, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale donne quitus au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes en ce qui concerne l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale affecte le résultat de l'année sur le compte de résultats reportés.

*Quatrième résolution*

Les associés décident malgré une perte supérieure à la moitié du capital social de continuer les activités de la société conformément aux stipulations de l'article 100.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Signature / Signature / Signature

*Le secrétaire / le scrutateur / le président*

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43133/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**D.B.M.G. S.A., DISTRIBUTION BUSINESS MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 71.579.

---

*Rapport du commissaire aux comptes à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires*

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous avons examiné le bilan de votre société au 31 décembre 2000 totalisant 4.641.756,- LUF à l'actif et au passif ensemble avec les comptes de résultats y relatifs montrant une perte nette de 1.273.346,- LUF.

Nos contrôles ont été effectués sur la base des diligences normales en la matière.

A notre avis les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats de votre société et sont conformes aux dispositions légales et statutaires.

Nous vous proposons de les approuver tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

FIDUCIAIRE D'ORGANISATION DE REVISION ET D'INFORMATIQUE DE GESTION

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43134/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**D.B.M.G. S.A., DISTRIBUTION BUSINESS MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 71.579.

---

*Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2002*

Messieurs les Actionnaires,

L'exercice social clôturé au 31 décembre 2000 n'appelle aucune observation particulière de notre part. Nous vous proposons d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes tels qu'ils vous sont proposés.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

*Le Conseil d'Administration*

M. Stiernon

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43135/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**E-SOUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 75.370.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 33, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(43149/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**FACT INVEST, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 83.336.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 33, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(43150/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**ANSEP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 24.267.

—  
Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2002, vol. 569, fol. 33, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(43151/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**MASLET S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.613.

—  
*Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 18 février 2002*

- Les mandats d'Administrateur de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant au 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant au 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm, et de Monsieur Serge Kranzenblum, employé privé, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Certifié sincère et conforme

MASLET S.A.

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43193/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---



**DORJE HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 71.802.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
qui a eu lieu le 30 mai 2002 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à Monsieur Jean-Pierre Winandy pour son mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour;
- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat Madame Ute Bräuer, maître en droit, demeurant au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

Pour DORJE HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 25, case 8.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43155/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**MERTENS HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 35.517.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société  
qui s'est tenue le 7 juin 2002 à 9.00 heures au siège social*

*Deuxième résolution*

L'Assemblée générale décide d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs en charge de la société et au commissaire aux comptes, pour l'exécution de leurs mandats respectifs sur l'année clôturée au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de convertir la devise du capital social de la société, actuellement exprimé en francs belges, en euros, au taux de 1,- EUR=40,3399 BEF, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002, de telle sorte que le capital social de la société est de trois cent soixante et onze mille huit cent quarante euros et vingt-neuf cents (371.840,29), divisé en quinze mille (15.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées en espèces.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois mille cent cinquante-neuf euros et soixante et onze cents (3.159,71) par réduction du compte de report, de telle sorte que le capital social de la société est désormais fixé à trois cent soixante-quinze euros (375.000,-), divisé en quinze mille (15.000) actions sans désignation de valeur nominale.

*Sixième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer la valeur nominale des actions à vingt-cinq (25,-) euros chacune.

*Septième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts se trouve modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trois cent soixante-quinze mille (375.000) euros, divisé en quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune, entièrement libérées en espèces.»

*Huitième résolution*

En vertu des résolutions précédentes, l'assemblée décide que suivant l'affectation faite au titre de l'exercice 2001, il soit ajouté:

Du compte de report à nouveau:

- Il est prélevé EUR 3.159,71 (LUF 127.462,-) pour affectation au capital.
- Il est prélevé EUR 12.694,- (LUF 512.075,-) pour affectation à la réserve légale, la portant de son montant actuel de LUF 991.671,-, soit EUR 24.582,88 à EUR 37.500,-

Solde du compte de report à nouveau au 1<sup>er</sup> janvier 2002 après les opérations précitées: EUR 189.964,28.

Toutes ces résolutions sont votées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43168/312/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**MERTENS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 35.517.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(43169/312/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**MERTENS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 35.517.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(43170/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**MERTENS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 35.517.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

*Le conseil d'administration*

Signature

(43171/312/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**PARTEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 40.660.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 22 avril 2002*

- Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Luciano Orsero, entrepreneur, résidant à Monaco, Raffaello Orsero, entrepreneur, demeurant à Milan (Italie), et Joseph Treis, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant au 6, rue Henri II, L-1725 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société ANDERSEN, avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Fait à Luxembourg, le 22 avril 2002.

Certifié sincère et conforme

PARTEST HOLDING S.A.

L. Orsero / R. Orsero

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43195/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**PERTUY CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: F-54320 Maxéville, 20, rue Blaise Pascal.  
Succursale: PERTUY CONSTRUCTION S.A., SUCCURSALE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme.  
Adresse: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian  
R. C Luxembourg B 64.883

Le bilan au 31 décembre 2001, vol. 569, fol. 33, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(43157/250/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2002.

---

**IDAHO HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 32.404.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour IDAHO HOLDING, Société Anonyme Holding*

Signature

Administrateur

(43174/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**IDAHO HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 32.404.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour IDAHO HOLDING, Société Anonyme Holding*

Signature

Administrateur

(43175/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**IDAHO HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 32.404.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour IDAHO HOLDING, Société Anonyme Holding*

Signature

Administrateur

(43176/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**IDAHO HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 32.404.

L'assemblée générale statutaire du 7 mars 2000 a pris acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Benoît Duvieusart et n'a pas procédé à son remplacement.

Luxembourg, le 13 mai 2002.

*Pour IDAHO HOLDING*

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43177/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**POTOMAC ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 69.081.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

(43165/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**STEEL ENTERPRISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 66.746.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2002, vol. 569, fol. 34, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

(43167/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**CARRERA INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 36.955.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour CARRERA INVEST S.A., Société Anonyme Holding*

*Signature*

*Administrateur*

(43181/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**INTERNATIONAL TARGET GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 57.311.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mars 2002*

- Les mandats d'Administrateur de Mesdemoiselles Corinne Bitterlich, conseiller juridique, 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, Carole Caspari, employée privée, 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé D.E.S.S., 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, et de la société FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008. Le mandat de commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 6 mars 2002.

Certifié sincère et conforme

INTERNATIONAL TARGET GROUP S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43202/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 15.260.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding*

Signature

*Administrateur*

(43186/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 15.260.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding*

Signature

*Administrateur*

(43187/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 15.260.

—  
L'assemblée générale statutaire du 31 mai 2000 a pris acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Benoît Duvieusart et n'a pas procédé à son remplacement.

Luxembourg, le 17 mai 2002.

*Pour PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A.*

D. Van Reeth

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43188/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**COMPAGNIA EUROPEA D'INVESTIMENTI E PARTECIPAZIONI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 82.114.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

*Résolutions*

1. L'Assemblée donne décharge au Commissaire aux comptes actuel et décide de nommer FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, en son remplacement. Ce dernier terminera le mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

2. L'Assemblée décide de transférer le siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

*Pour COMPAGNIA EUROPEA D'INVESTIMENTI E PARTECIPAZIONI S.A.*

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43191/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**DELTA LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 40.005.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour DELTA LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

Signature

Administrateur

(43182/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**NAGRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 55, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 17.877.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2002, vol. 569, fol. 23, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2002.

*Pour NAGRO S.A., Société Anonyme*

Signature

Administrateur

(43183/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**VALENGILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.225.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 mars 2002*

\* Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003. La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

VALENGILUX S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43189/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**FINANCIERE ET IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 5.384.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 26 mars 2002*

- La démission de Monsieur Jean-Roland Didier de son poste d'Administrateur de la société est acceptée.
- La démission de Monsieur Charles Ruppert de son poste d'Administrateur de la société est acceptée.
- Monsieur Jean-Paul Loos, Directeur de Banque, L-Steinfort, est nommé en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Charles Ruppert. Monsieur Jean-Paul Loos terminera le mandat de Monsieur Charles Ruppert, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme

FINANCIERE ET IMMOBILIERE S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(43192/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**SUN HOTELS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.373.

—  
*Extract of the resolution taken at the Annual General Meeting of November 6th, 2000*

- Miss Carole Caspari, employée privée, residing in 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, be appointed as an additional Director. Her mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2005.

Certified true extract

SUN HOTELS INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Directors

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43190/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**SOFIND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.459.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 mars 2002*

- Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est coopté au poste d'Administrateur de catégorie B en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007. La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

SOFIND S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43194/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**EUROWORLD INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 68.496.

—  
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 28 mai 2002:

Conversion du capital social en EURO.

L'article 5 des statuts est modifié comme suit:

La mention:

«Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (12.500,- LUF) chacune.

Les actions peuvent être créées au choix de l'actionnaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les termes et aux conditions prévues par la loi.

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.»

est remplacée par:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions peuvent être créées au choix de l'actionnaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sans les termes et aux conditions prévues par la loi.

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.»

Luxembourg, le 28 mai 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43219/536/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**PUNTA S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 11.241.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 avril 2000*

- Monsieur Marc Limpens, employé privé, 34, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg, est nommé Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 avril 2002.

Certifié sincère et conforme

PUNTA S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43196/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**FEN-PORTFOLIO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 47.937.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 février 2002*

- La révocation de ANDERSEN de son poste de Commissaire aux Comptes est acceptée avec effet au 12 février 2002.  
- FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommée en tant que Commissaire aux Comptes en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Fait le 12 février 2002.

Certifié sincère et conforme

FEN-PORTFOLIO S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43197/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---

**VEVA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 75.549.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 novembre 2001*

- La démission de Madame Nicole Pollefort, Administrateur, est acceptée. Il est décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Fait le 21 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

VEVA S.A.

P. Andretta / R. Andretta

Administrateur / Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 569, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(43198/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2002.

---